
2e Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

(BILL PRIVÉ.)

BILL.

Acte pour mettre le Recteur de la paroisse protestante de Montréal, avec le consentement de l'Evêque et des Marguilliers de l'Eglise en état de prélever un emprunt sur certaine propriété de l'église aux fins de terminer l'Eglise paroissiale.

Reçu et lu la première fois, Lundi, le 28 février, 1859.

Seconde lecture, Mardi, le 1er Mars, 1859.

HON. MR. ROSE.